RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat

NOR: BCRD 1020901 C

Circulaire du 8 juillet 2010

Agrément de commissionnaire en douane

Le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat,

Le service et les usagers sont informés qu'à compter du 1er septembre 2010, les demandes d'agrément de commissionnaire en douane sont à adresser au bureau E/3 de la direction générale, 11 rue des deux communes, 93558 MONTREUIL cedex.

Le 8 juillet 2010

Pour le ministre, et sur délégation, le sous-directeur Jean-Michel THILIER

SIGNÉ

Pour le ministre, et sur délégation, Le sous-directeur

Henri HAVARD

SIGNÉ